

que jour le budget de la guerre impose au Canada, cette mesure aura pour effet de porter la dette du Canada à la somme énorme de \$2,248,538,041 à la fin de l'année. C'est très bien de s'extasier sur l'exploitation des utilités publiques par l'Etat et des ressources du Canada, mais quand nous voyons, après cinquante ans de Confédération, notre ministre des Finances aller frapper chez nos voisins du Sud pour emprunter \$100,000,000 pour deux ans, s'engager à payer l'intérêt qu'il a payé et continuera à payer et négocier son emprunt au prix qui nous a été dévoilé, cet après-midi, il est facile de comprendre que l'administration des finances de ce pays a été rien moins que satisfaisante. Quand le ministre retournera chez J. P. Morgan et compagnie et s'adressera de nouveau aux financiers des Etats-Unis, ces derniers, voyant que son administration financière a grevé le pays d'une dette de \$2,250,000,000, hésiteront à lui accorder de nouveaux secours et le peuple canadien commencera à réaliser où ce Gouvernement et sa politique l'ont conduit. Je n'hésite pas à dire que, si cette politique se continue encore pendant quelques années, aux mêmes conditions, le pays se verra forcé de répudier le paiement de l'intérêt des dettes contractées sous l'administration du ministère actuel. C'est là une possibilité que nous ne voulons pas discuter, mais n'empêche que cette mesure double, du coup, la dette publique contractée depuis la Confédération. Les honorables députés de la droite nous refusent des informations, refusent de nous dire à qui va aller l'argent, refusent de nous dire pour quel montant les actions sont engagées, quels en sont les détenteurs et en un mot ils refusent de se rendre à nos légitimes demandes, appliquent la poire et le bâillon, obèrent le peuple de \$653,000,000, soit une augmentation qui porte la dette nationale à \$2,250,000,000. C'est une politique que nous laissons volontiers au parti conservateur. Le peuple réalisera bientôt la position financière dans laquelle le Canada a été placé par le mépris insensé des principes que le Gouvernement aurait dû mettre en pratique pour maintenir le prestige financier de ce pays, et qu'ils ont négligé durant les deux dernières années.

M. MARCILE (Bagot) (texte): Monsieur le président, je crois qu'il est de mon devoir, comme représentant d'un comté essentiellement agricole, où les gens sont obligés de travailler dur pour gagner leur vie, et dont le labeur doit être incessant pour le maintien de leurs familles; je crois, dis-je, qu'il est de mon devoir de me lever

dans cette Chambre et de protester contre la transaction qui est maintenant proposée par le Gouvernement.

Monsieur le président, nous sommes sur l'article 3 du bill qui décrète que nous devons prendre les cinq sixièmes du stock qui reste de la compagnie du Nord-Canadien, au montant de 60 millions de dollars.

Permettez-moi de vous dire, monsieur le président, que je trouve le montant énorme et que je trouve la transaction louche, parce que nous n'avons pas encore pu savoir jusqu'à maintenant à qui nous aurons à payer ces 60 millions ou 50 millions ou 25 millions de dollars, ni qui détient le stock, et pour quelles raisons il l'a en mains.

Si les informations que nous avons sont bien fondées, nous sommes portés à croire que ce montant du stock du Nord-Canadien est entre les mains d'amis du Gouvernement, parmi lesquels se trouve un certain monsieur qui aurait changé d'attitude, depuis quelque temps, sur une certaine question, parce qu'on lui aurait promis de lui payer au pair le stock du Nord-Canadien qu'il a en mains.

Maintenant, monsieur le président, avant d'adopter cette clause 3, il serait peut-être bon d'étudier, pendant quelques instants, la situation de la compagnie du Nord-Canadien; de savoir comment cette compagnie a été formée, comment elle a opéré depuis sa formation et comment il se fait que ce stock qui lui reste, balance de 100 millions, un peu répartie aux amis du Gouvernement et aux amis de MM. Mackenzie et Mann, et qu'on se trouve dans le moment être forcés à vendre au Gouvernement ce montant-là pour pouvoir passer à travers les difficultés financières dans lesquelles la compagnie se trouve.

D'abord, au début, la société Mackenzie et Mann a formé une certaine compagnie qu'elle a appelée le Nord-Canadien. Ce Nord-Canadien a reçu des subventions de tous les gouvernements provinciaux,—excepté du gouvernement de Québec,—et du gouvernement fédéral au montant énorme de cent et quelques millions de dollars. Elle a reçu des différentes municipalités du pays,—excepté de celles de la province de Québec,—un montant, en aide, de subsides d'au delà de 100 millions. Cette compagnie du Nord-Canadien a reçu assez de subventions, depuis sa formation, pour construire sa ligne complètement, d'un bout à l'autre, et permettez-moi de vous dire que malgré ces subventions reçues, la ligne n'est pas encore terminée, et l'estimation faite pour terminer le transcontinental du Nord-Can-